



# Comité du Morbihan de Basket Ball

## COMITE DIRECTEUR - SAISON 2023/2024

Procès-verbal de la réunion en date du : 29/04/2024 à 19h30 au siège du comité

---

Présents : BOULAN Emilie - COROUGE Alexandre - DRIANO Evelyne - DUPRE Gilles - GAUDIN Erwann - HAUDEBOURG Marc - LE BOUHILLEC Françoise - LE GOFF Dominique - LORAND Gwénaëlle - MINET Peggy - THIERRY Laura

Invitées : CAILLET Amélie (salariée) - PERGAUD Sylvie (salariée)

Excusés : LAMY Henri - PIEL Arnaud - REMOUE Michel - STEPHAN Ronan - TANNOUX Frédéric

---

- Information PSF lors du Comité Directeur de la Ligue : 53 dossiers bretons déposés dont 12 morbihannais
- Dispositions financières 2024/2025 : pas d'augmentation de la FFBB ni de la Ligue  
Il est également proposé de ne pas modifier celles du comité.  
Résultats des votes par les membres du comité : 1 Abstention – 10 Pour  
Conclusion : aucune modification des dispositions financières, celles de 2023/2024 seront applicables sur la saison 2024/2025 (en PJ).
- Suite aux nouveaux statuts du comité validés par l'Assemblée générale extraordinaire du 09/06/23, une adaptation de notre règlement intérieur est nécessaire. Lecture et explications sont faites des modifications apportées.  
Résultat des votes par les membres du comité : adopté à l'unanimité  
Le règlement intérieur validé est annexé au PV.

### 1. ASSEMBLEE GENERALE

#### 1.1. COMMISSION ELECTORALE

Le comité doit nommer une commission électorale composée de personnes, licenciées ou non, non candidates à l'élection, sans lien contractuel avec le CD. Elle devra examiner et arrêter la liste des candidatures recevables qui sera transmise aux membres de l'AG au moins 15 jours avant l'AG électorale  
Personnes proposées : Gilles DUPRE - Françoise LE BOUHILLEC – Jean-Baptiste LEIZOUR  
Résultat des votes par les membres du comité : adopté à l'unanimité  
Réunion à programmer entre le 15 et le 23 mai : choix du samedi 18/05/24

#### 1.2. DECISION VOTE ELECTRONIQUE

Devis réalisé auprès de Périclès, partenaire de la FFBB et choisi par les comités bretons et la Ligue



Présentation : 1 boîtier numéroté par club, tenant compte du nombre de voix attribué, pour vote des résolutions (Pour Contre Abstention) et les élections. Les données sont à transmettre en amont au prestataire.

Lors de l'AG, un power point personnalisable (logo, couleurs...) est utilisé comme support de présentation avec consignes à respecter pour le vote, temps de vote, puis affichage immédiat des résultats.

Devis : 1920 € avec intervenant sur place – option émargement à + 450 € par tablette

Décision des membres du comité pour la mise en place du vote électronique sans option : 2 Abstention – 1 Contre – 8 Pour

Le Vote électronique sera donc mis en place lors de l'AG 2024.

### 1.3. VISITE DE LA SALLE

Prendre contact avec le club de Ploërmel afin d'arrêter une date pour la visite des installations. Evelyne et Sylvie représenteront le comité.

### 1.4. RAPPELS

- Candidatures pour le 09/05/24
- Rapport des commissions à transmettre à Sylvie pour le 21/05/24

## 2. PRESENTATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT 2024/2025

Présentation et explications du PDT aux membres du comité (projet PDT 2024/2025 en PJ)  
montant PSF réclamé : 33100 € (pour indication : reçu cette année 15700 €, N-1 14000 € et prévisionnel N+1 10000 € - baisse à prévoir car nombre de dossiers déposés plus important)

## 3. POINT DES COMMISSIONS

### 3.1. COMMISSION DES OFFICIELS

- Formation initiale des arbitres : modules 5 et 6 réalisés  
Constat : sur les 56 inscrits, plus que 49 candidats dont environ 40 se présenteront à l'examen. Beaucoup n'arbitrent pas en club – un courriel a été envoyé aux clubs afin de les inciter à les désigner sur leurs rencontres du week-end  
Il est envisagé de mettre en place une formation « arbitres club » afin d'éviter les stagiaires qui se présentent à la formation initiale et qui ne souhaitent pas passer l'examen  
La pratique sera réalisée sur les finales de Coupe Jeunes les 01/02 juin à Noyal-Pontivy – gestion lourde due aux différences de niveau des stagiaires
- Adaptation du pacte officiel : pour les clubs présentant plusieurs stagiaires, ils pourront compter sur 2 ans dès l'instant où ils officient
- Section Sportive arbitres au Collège Sacré Cœur à Vannes : 5 candidats – un groupe de 8 serait idéal intervenant le mardi après-midi – compétitions UGSEL le mercredi après-midi



- Réunion de classements des officiels (montées/descentes) le 07/06 – la liste sera validée par le comité directeur de la Ligue
- Formation OTM à Pluvigner : perfectionnement aux 24 s  
Attention à tenir compte des dates de vacances scolaires qui ne correspondent pas forcément à celles des étudiants qui seraient intéressés par la formation  
Pratique sur match championnat de France U15F et PNF – passage sur les différents postes (marqueur, chronométreur et 24s)  
Examen sur les finales Coupe Seniors du 01/06/24 à Noyal-Pontivy
- Obligation FFBB à partir de la saison prochaine : un arbitre mineur désigné devra être obligatoirement accompagné d'un arbitre majeur

### 3.2. COMMISSION SPORTIVE

- Suite aux retours des sondages sur les championnats seniors et jeunes transmis aux clubs, une réunion (Amélie, Evelyne, Marc, Romain, Sylvie) s'est tenue le 25/04/24 afin d'analyser les résultats et de proposer de nouvelles adaptations de nos règlements sportifs.

Il est proposé de mettre en place pour la saison 2024/2025 :

- Championnats seniors : pas de changement – en 2 phases – championnats 3x3 sur les mois de mai/juin
- Championnats jeunes :  
plateaux D1/D2 – pour les catégories U11 et U13 plateaux sur un lieu unique avec 2 salles et rassemblement de tous les coaches d'équipe  
championnats en 3 phases pour les niveaux D1/D2, en 2 phases pour les niveaux D3/D4  
maintien du titre départemental au 1<sup>er</sup> de la poule A D1 3<sup>ème</sup> phase avec proposition de valoriser les 3 premiers de D1 (1<sup>er</sup> Or – 2<sup>ème</sup> Argent – 3<sup>ème</sup> Bronze)
- Modifications des horaires officiels : pourquoi ne pas ouvrir les horaires des rencontres jeunes et mini au dimanche, ceux des seniors au dimanche à 17h30 ?

*Les propositions de la commission sportive devront être écrites et mises au vote au prochain comité directeur.*

- Réunion CS/Ligue le mardi 30/04 au sujet des montées et descentes
- Récompenses 2024 en cours – choix des couleurs TS (orange) et sweat-shirt (blanc chiné)

#### Coupe du Morbihan

- Problème rencontré sur le match de ½ finale U17M D1/D2 AB Lorient/Pluvigner BB : l'équipe de Pluvigner aurait mis en place une défense de zone alors que le règlement de la Coupe l'interdit (autorisée en championnat D1). Rien n'a été noté sur la feuille et seules les personnes présentes de l'AB Lorient peuvent l'affirmer. En conséquence, le comité directeur valide le résultat acquis sur le terrain.



- Match de ½ finale Coupe Seniors masculins FOLC Lorient Ouest / Caudan Basket du 20/04/24 reporté au 25/05/24 : attention à faire respecter les règles de report par les clubs et prendre en compte les impératifs de délai pour désigner les officiels sur les finales. Une réflexion doit être menée afin d'éviter à nouveau cette situation (délai entre les tours, cadre à définir...) Il est nécessaire d'adapter nos règlements sportifs en conséquence - décision comité directeur : le report est acté au 25/05/24
- Finales de Coupe les 01/02 juin : invitation à faire pour les familles MELEDO et DIDRICK sur les finales U17M D1/D2 (15h30) et U18F D1/D2 (15h00)

### 3.3. COMMISSION MINI BASKET

Suite aux retours des sondages transmis aux clubs sur les championnats mini, une réunion (Amélie, Evelyne, Marc, Romain, Sylvie) s'est tenue le 25/04/24 afin d'analyser les résultats et de proposer de nouvelles adaptations de nos cahiers techniques.

#### Propositions :

- Ne plus afficher le score au tableau d'affichage en D2 et en D3, uniquement utilisation du chronomètre (avec possibilité d'être tenu par le marqueur)
- Préciser aux arbitres de ne pas toucher le ballon sur toutes les situations sauf sur faute
- Pour plus de compréhension des différentes formules suivant le niveau de compétition U11, abandonner les cahiers techniques pour les remplacer par des règlements sportifs particuliers (comme en championnats jeunes)
- En U9, pourquoi ne pas mettre en place un échauffement type au lieu des ateliers !

Aucun changement sur la mixité et le comptage des points

### 3.4. COMMISSION TECHNIQUE

- Charte de l'entraîneur :  
Obligations à respecter : présence sur 2 interventions lors de la saison  
Application de pénalités financières et abandon des pénalités sportives :  
. En jeunes : en cas de non-respect de la charte, pénalité de 15 € par phase  
. En seniors : en cas de non-respect de la charte, pénalité de 25 € par phase
- Tournoi Inter Territoires U12 : très bonne organisation du club de Moëlan Clohars BB  
résultats filles : 3 victoires – 1 défaite  
Résultats garçons : 1 victoire – 3 défaites

## 4. CONVENTIONS DE RATTACHEMENT TERRITORIAL

Les conventions de rattachement territorial CD56/CD44 pour les clubs de AGA Arzal, Basket Sud Vilaine (Férel), Breizh Marzan Basket, BC de la Vilaine (Nivillac) et BC BZH Rieux St Dolay arrivent à échéance le 30/06/24.

Les conventions d'Arzal et de Marzan ne seront pas renouvelées. Les deux clubs évolueront dans le championnat 56 pour les prochaines saisons.

Pour les quatre autres clubs, les conventions sont à redéfinir avec les Ligues de Bretagne et des Pays de Loire et le comité 44.



## 5. RECRUTEMENT CD56

Recrutement d'un Conseiller Technique 56 : 7 candidatures – 5 candidats retenus et convoqués en entretien  
Le choix a été porté sur Jonathan RIVET (CT au CD22) qui « cochant toutes les cases » : expérience sur la formation de cadres, la formation du joueur, sur le mini-basket et sur le 3x3 + autonomie sur l'administratif

Choix validé par les membres du comité directeur  
Jonathan RIVET sera en poste à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

## 6. GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

10 clubs sont intéressés par le groupement d'employeurs.  
Les statuts et le règlement intérieur seront à valider par un avocat.  
Amélie et Magali seront formées à l'utilisation des logiciels Skylo (gestion des plannings) et Sylae (gestion des contrats).

## 7. MISE EN PLACE DE KOMCLUBS (KALISPORT)

En lien avec Kalisport, KOMCLUBS est un centre de ressources et un espace de partage de documents CD56/clubs et clubs/CD56 :

- Accès à l'intranet depuis la page de connexion de notre site internet
- Gestion des droits d'accès personnalisable pour s'adapter à toutes les composantes du club
- Un nombre illimité de comptes de connexion

Accès sécurisé (login + mot de passe), disponible partout (application sur smartphone), des notifications pour ne rien louper (alertes) et des passations simplifiées (changement de bénévoles ou de responsabilités)

Coût de la mise en place : 0,40 cts par licencié soit environ 3600 € par saison (financement par le biais du pacte officiels)

Résultat des votes par les membres du comité : 1 Abstention – 10 Pour

Komclubs sera donc mis en place prochainement.